

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage :

Objet : Budget primitif 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 mars à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Vaux-en-Beaujolais, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	DESMULES Marielle	X
x	AVB	FROMENT Benoit	
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	x
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	EXCUSE
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
	CCBPD	CHARDON Gérard	
x	CCBPD	FLAMAND Guy	EXCUSE
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
x	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN C.	EXCUSEE
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	EXCUSE
x	CCDSV	FORNES Christine	EXCUSEE
	CCDSV	GARNIER Gilles	EXCUSE
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	EXCUSE
	CCDSV	VALLOS Frédéric	EXCUSE
x	MBA	COGNARD Jean-François	EXCUSE
	MBA	DARMEDRU Brigitte	X
x	MBA	MANTOUX Guy	EXCUSE
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	EXCUSEE
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE H.	X
x	CCPA	DOUILLET José	X
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	EXCUSE
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	X
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	X
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	X
	SMIDOM	BIGOT Agnès	
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	X
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	
x	SMIDOM	VIOT Dominique	EXCUSE

Les budgets primitifs 2024 ont été élaborés sur la base du débat d'orientation budgétaire et des tarifs 2024 retenus par le comité syndical, lors de sa séance du 15 décembre 2023. Le détail des différents budgets est présenté en annexe 1.

Rappel des données prévisionnelles :

Usine d'incinération

- Ordures ménagères 66 800 tonnes
- OM extérieurs 300 tonnes
- Balles OM 1 400 tonnes
- Déchets industriels 2 000 tonnes
- Médicaments 0 tonnes
- Refus de tri 2 700 tonnes
- Déchets hospitaliers 800 tonnes
- Encombrants 10 500 tonnes
- TOTAL 84 500 tonnes**

Détournements

- Ordures ménagères 1 600 tonnes
- Encombrants 200 tonnes
- Refus de tri 2 700 tonnes
- Balles OM 1 400 tonnes

CET II

- Refus de tri 60 tonnes
- Enc. non valorisés 404 tonnes
- Amiante 0 tonnes
- Broyages enc. 3 800 tonnes
- Mise en balles 1 400 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2023 HT	Montant proposé pour 2024 € HT	Taux de variation	Montant proposé pour 2024 € HT TGAP comprise	Variation HT avec TGAP
Déchets ménagers : Accueil usine d'incinération membres du syndicat mixte :					
- Collectivités adhérentes exploitation	99 *	101*	2 %	115	3.6%
- Collectivités non adhérentes au syndicat mixte	115,5*	118*	3 %	132	
- apports selon notre demande	103*	105*	2 %	119	
Déchets DNR quota UVE	118*	125*	5.9%	139	3.5%
Déchets DNR hors quota (stockage)				190	
Déchets industriels assimilés	141,5*	144*	2.5%	158	
Déchets industriels en régie	149*	153*	2.7%	167	
Déchets hospitaliers**	393.5	395	3 %	395	
TGAP A AJOUTER : *14€ par tonne en 2024					

Plateforme de compostage

- Baneins 4 500 tonnes
- Arnas 8 300 tonnes
- Taponnas 1 800 tonnes
- Monsols 300 tonnes
- Reyrieux 3 100 tonnes
- TOTAL 18 000 tonnes**

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2023 en € HT	Montant proposé pour 2024 en € HT
Déchets en provenance des déchèteries	34	34
Déchets en provenance des communes	32	32
Autres déchets verts reçus sur la plate-forme	40	40

CET III

Inerte des déchèteries :

- Arnas 7 000 tonnes
- Saint-Etienne / Ch 2 700 tonnes

COLLECTE SELECTIVE :

- Verre 15 000 tonnes
- Journaux-magazines 3 050 tonnes
- Emballages légers 8 600 tonnes
- Emballages légers en mélange : 4 730 tonnes
- dont papiers 1 350 tonnes

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2023 en € HT	Montant proposé pour 2024 en € HT	Taux de variation
Papiers	98.5	100	1.2%
Tri emballages légers en vrac	251.5	257	2 %
Tri emballages légers en vrac sans transfert	219.5	224	2 %
Tri Multi en vrac	251.5	257	2 %
Tri Multi en vrac sans transfert	223	227.5	2 %
Tri Multi en sac			
Tri Multi en sac sans transfert			
Plus-value ouverture sacs	16	20	%
Refus de tri	103 *	110*	6.8 %
Verre	57	57	0%
Plâtre	105	111	5.7 %
Huissieries traitement	84	88	
Location de racks	13 € / mois /chevalet	14€ / mois /chevalet	
Prix d'un enlèvement par déchèterie	166	171	

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2023 en € HT	Montant proposé pour 2024 en € HT	Taux de variation
Déchets en provenance des déchetteries	10	10	0%
Autres déchets inertes	10.30	10.30	0%

Pour rappel, l'évolution de la TGAP est la suivante :

En centre de stockage :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t	41	42	54	58	61	63	65

En ce qui concerne le traitement thermique, suivant les performances de l'installation, l'évolution sera plus maîtrisée. Pour obtenir le taux le plus faible il faut être à la fois : Nox < 80 mg / Nm³, rendement énergétique supérieur à 0.65, accréditation Iso 50001 (management énergie) :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir 2025
En € / t	3	3	8	11	12	14	15

A – SITUATION DE LA DETTE

Pour financer les travaux de rénovation de l'UVE de 2020-2021 estimés à 22.5 M€, il a été voté au budget 2020 trois crédits, pour montant total de 18 M€ auprès de la Banque Postale.

Les prêts sont à taux fixes et pour une durée de 15 ans, soit un remboursement au plus tard fin 2035.

Par ailleurs, le prêt de la chaufferie bois a fait l'objet d'un refinancement permettant de baisser les intérêts. La durée du prêt est de 12 ans, soit fin 2032.

En Décembre 2021, un prêt de 5 000 000 € a été contracté pour financer le remplacement du turbo alternateur.

En fonction du planning d'investissement pour le réseau de chauffage, un prêt complémentaire pourra être pris cette année.

	CONTRAT N°	CAPITAL ET INTERETS RESTANT DUS A FIN 2023	TAUX DU PRÊT	DERNIERE ECHEANCE DU PRÊT	Inscription budgétaire - 2024		
					MONTANT	capital	Intérêts
Chaufferie bois et rénovation réseau de chaleur	A0120117000	2 747 299,29 €	0,94%	25/09/2032	319 468,66	294 193,51	25 275,15
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 6 000 000.00 €	MON534212EUR	4 700 000,00 €	0,56%	01/07/2035	425 904,67	400 000,00	25 904,67
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 2 000 000.00 €	MON535361EUR	1 600 000,04	0,61%	01/12/2035	142 945,91	133 333,32	9 612,59
Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'UVE de Villefranche Prêt de 10 000 000.00 €	MON536391EUR	7 999 999,96 €	0,61%	01/12/2035	714 729,60	666 666,68	48 062,92
Achat d'un Turbo Alternateur pour l'UVE de Villefranche Prêt de 5 000 000.00 €	A0121304000	4 333 333,36 €	0,55%	27/12/2036	356 479,15	333 333,32	23 145,83

B – SITUATION DES PROVISIONS

BUDGET	OBJET	MONTANT PROVISION en € HT
VALORISATION ENERGETIQUE	Travaux et suivis à long terme du centre de stockage des DND	385 000 €
	Créance en non valeur TECMED	54 000 €
COLLECTE SELECTIVE	Créance en non valeur Marchetto	57 000 €
COMPOST	Provision pour travaux de remise en état suite fermeture plateforme	250 000 €

Des provisions ont été constituées sur plusieurs années afin de pouvoir faire les dépenses nécessaires sur le long terme alors que les exploitations seront terminées.

Il n'y a pas de nouvelle provision à constituer cette année.

Une reprise de provisions va être envisagée sur le budget valorisation énergétique pour le réaménagement final d'une partie du centre de stockage de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

C - BUDGET PRINCIPAL

Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été acté que le budget principal doit être en totalité financé par les autres budgets.

REPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE 2024

	Budget valorisation énergétique	Plate-forme de compostage	cet 3	Collecte sélective	Total
Direction	66%	19%	3%	12%	100%
Comptabilité -finance	77%	7%	1%	15%	100%
Administration générale/facturation	72%	17%	1%	10%	100%
Collecte Selective et exploitation	15%	15%	0%	70%	100%
Qualité /biodéchets	10%	30%	0%	60%	100%
Abassadrice de tri		20%	0%	80%	100%
Communication	20%	30%	1%	49%	100%
Pourcentage valorisé	60,00%	19,0%	2,00%	19,00%	100,00%
Montant en €	330 000	104 500	11 000	104 500	550 000

✓ Budget fonctionnement :

Le nombre d'agent reste stable par rapport à 2023 avec le recrutement de Marion sur la communication et d'Adel, alternant, jusqu'en septembre 2024. Le budget communication est plus réparti sur les autres budgets. Lors du débat d'orientation il a été voté une augmentation de la participation des autres budgets.

✓ Budget investissement :

Il est prévu le changement des anciens PC et l'acquisition si nécessaire d'une photocopieuse (plus de suivi des pièces de rechange sur l'ancienne).

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

D – BUDGET VALORISATION ENERGETIQUE

✓ Budget fonctionnement :

▪ En dépenses

Au niveau du contrat d'exploitation d'UVE, les dépenses devraient être stables malgré des tonnages traités plus élevés : recette électrique plus importante à partir du 1^{er} octobre et baisse du GER.

Au niveau de l'exploitation du RCU, le marché est en cours de renouvellement, mais les coûts devraient augmenter avec les extensions.

Les amortissements baissent de plus de 1 700 k€ suite à l'arrêt d'une partie des amortissements des anciens travaux, et les travaux de rénovation 2020-2023 ont été intégrés.

▪ En recettes

Le vente de produits : montant équivalent à 2023.

✓ Budget investissement :

Les restes à réaliser permettent de terminer les travaux d'amélioration de l'UVE :

- remplacement du turbo alternateur,
- remplacement des poutres de roulement.

Un budget supplémentaire est prévu pour :

- La mise en place d'un système d'extinction incendie sur les bâtiments de Quincieux (évalué à 550 000 €, dont 200 000 € en budget Collecte sélective),
- La continuité des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain (3 000 000 €),
- L'achat d'une semi-remorque (70 000 €),
- Travaux divers UVE et Quincieux.

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

E – BUDGET COLLECTE SELECTIVE

✓ Budget fonctionnement :

▪ En dépenses

L'augmentation des prix des prestations de tri, ainsi que des volumes triés ont pour conséquence une augmentation de 5 % du montant des charges à caractère général :

- Augmentation des frais de tri : passage au centre de tri du SMET,
- Augmentation des frais de tri des multi matériaux lié à des tonnages supplémentaires de MBA Nord,
- Budget communication : 70 000 €,
- Subvention pour l'étude tri hors foyers dans le cadre d'un dépôt de dossier CITEO,
- Remboursement indemnité des candidats lors de la consultation de Torcy : 55 323 €.

Les reversements aux EPCI devraient par ailleurs augmenter de plus de 10 %.

▪ En recettes

Du fait de la renégociation des prix de revente de la matière dans le cadre du nouveau barème, on devrait en début d'année avoir une augmentation des prix de reprises mais ceux-ci pourraient rapidement rebaisser. Il y a lieu d'être prudent sur les montants 2024.

Par contre les subventions CITEO progressent fortement.

✓ Budget investissement :

Il est prévu un complément sur la quote-part du dispositif incendie sur Quincieux de 50 000 €.

F – BUDGET COMPOST

✓ Budget fonctionnement :

Une partie du budget de fonctionnement va permettre de continuer d'aider les EPCI pour la mise en place de solutions de traitements des biodéchets en composteurs partagés, et de les aider au démarrage pour un fonctionnement pérenne (150 000€).

Par ailleurs, des actions de communication pour la réduction des déchets verts et pour le gaspillage alimentaire vont être mises en place (80 000 €).

Du fait des besoins d'intervention du Sytraival sur cette thématique, la contribution au budget principal a été augmenté de 50%.

✓ Budget investissement :

Il est prévu des dépenses d'amélioration de la plateforme dans l'attente des aménagements qui pourraient être réalisés pour rendre le site compatible par rapport aux aménagements environnants (Beau Parc).

G – BUDGET CET 3

✓ Budget fonctionnement :

En 2023, le tonnage d'inertes a baissé de 5% sur le site d'Arnas et reste stable sur le site de Saint Etienne sur Chalaronne. L'objectif est de continuer à réduire les tonnages en orientant les flux des artisans vers les exutoires spécifiques mis en place par les Eco organismes de la REP PMCB qui sont gratuits.

✓ Budget investissement :

En investissement, il n'y aura pas de travaux en 2024. Des recettes d'amortissement proviennent de l'amortissement du casier de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

Le détail des dépenses du budget est présenté en Annexe 1.

Le comité, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2024.

**Le secrétaire,
Olivier MANDON**

**Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN**

